

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION

Je soussigné, Docteu	r			
Certifie avoir examiné	:			
Nom				
Prénom				
Né(é) le :				
Après examen, atteste que l'intéressé(e) ne présente pas à ce jour de contre indication à la pratique du Jiu-Jitsu Brésilien en compétition.				
<u>Date</u>	Cachet du médecin		<u>Signature</u>	

RAPPEL:

Le certificat médical est une <u>obligation légale</u> conformément aux articles 8 et 9 du Règlement médical fédéral pris en application des articles L231-2 et L231-3 du Code du sport.

La production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité des sports statutaires est exigée lors de la première délivrance de licence et valable trois ans..

La participation aux compétitions est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition.